



Bd Mexico (ex Rue G) Ain Sebaa
Tel : 05 22 35 06 00
Fax : 05 22 35 06 83
cadilhac@cadilhac.ma

Fiche de données de sécurité

Acide Sulfamique

Réf : DA02-22
Version v1
Date 31/03/2011

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

Nom commercial : Acide sulfamique

Identification de la société

Cadilhac SA.
Bd Mexico (ex Rue G) Ain Sebaa
Tel : 05 22 35 06 00
Fax : 05 22 35 06 83
cadilhac@cadilhac.ma

2. COMPOSITION /INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Constituant	Numéro CAS	Numéro de l'index CEE	Classification selon Directive 67/548/CEE	Teneur
ACIDE SULFAMIQUE	5329-14-6	016-026-00-0	C:R36/38 52/53	100 %

Autres substances apportant un danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque d'effets irritants pour les yeux et pour la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Classement de la Préparation :



Irritant

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Indications générales	D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Contact avec la peau	NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.
Ingestion	En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthodes de nettoyage	Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Prévention des incendies	Interdire l'accès aux personnes non autorisées.
Equipements et procédures recommandés	Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail. Eviter le contact du produit avec la peau et les yeux.
Equipements et procédures interdits	Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Ne jamais ouvrir les emballages par pression.
Stockage	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

↳ Protection individuelle

Protection des mains	Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. En cas de contact avec les mains prolongés ou répétés, utiliser des gants appropriés.
Protection des yeux	Eviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes à coques. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.
Protection de la peau	Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

↳ Informations générales

Etat Physique	Poudre ou poussières.
Couleur	Blanc.
Odeur	Inodore.
Masse moléculaire	97.09
Formule brute	H3NO3S

↳ Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH de la substance/préparation	non concerné.
La mesure du pH est impossible ou sa valeur est :	non concerné.
pH en solution aqueuse	1.18 (10 g/l - 25°C)
Point/intervalle d'ébullition	non concerné.
Intervalle de Point Eclair	non concerné.
Pression de vapeur	non concerné.
Densité	> 1
Densité relative	2.13
Hydrosolubilité	Soluble. 213 g/l(20°C) - 470 g/l(80°C)

↳ Autres données

Point/intervalle de fusion	205 °C.
Température d'auto-inflammabilité	Non précisé
Température de décomposition	Non précisé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.
Conditions à éviter	Source de chaleur.
Matières à éviter	Tenir à l'écart des halogènes, des bases et des agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut dégager des oxydes de soufre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir en cas d'application sur l'oeil de l'animal, des lésions importantes qui apparaissent et qui persistent vingt-quatre heures au moins. Et qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal pendant une durée ne dépassant pas quatre heures provoque une inflammation importante qui persiste vingt-quatre heures au moins.

En cas d'ingestion :
DL50 (orale - rat) = 3160 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Potentiel de bioaccumulation :
log P(o/w) : - 4.34

Écotoxicité :
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
POISSONS CL50 (96h) = 70.3 mg/l

Autres effets nocifs:
Allemagne: WGK 1 (VwVwS vom 17/05/99, KBws)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION


Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Emballages souillés	Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007 - IMDG 2006 - ICAO/IATA 2007).

UN2967=ACIDE SULFAMIQUE

	ADR	IMDG
Classe	8	8
Étiquets	8	-
Nom d'expédition	ACIDE SULFAMIQUE	ACIDE SULFAMIQUE
Symbole		

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Étiquetage



Irritant

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R 36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R 52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
S 61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S (2)	Conserver hors de portée des enfants.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations nationales et Européennes.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.